

LIGUE
NATIONALE



RUGBY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MERCREDI 16 NOVEMBRE 2016

COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES REGLEMENTS DECISION

C.A BRIVE CORREZE LIMOUSIN: A la suite du rapport du représentant fédéral de la rencontre C.A Brive Corrèze Limousin / A.S.M Clermont Auvergne du 30 octobre 2016, comptant pour la 9^{ème} journée de TOP 14, la Commission de discipline et des règlements a prononcé **une amende de 20 000 € dont 10 000 € de sursis** à l'encontre du C.A Brive Corrèze Limousin au motif de « *Désordre occasionné par le public* » et plus particulièrement « *Trouble causé dans l'enceinte sportive (jet d'objet)* ».

LIGUE NATIONALE DE RUGBY

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON

Tél : +33 (0) 1 55 07 87 51

emmanuelle.varron@lnr.fr - www.lnr.fr

